

MISE EN CANDIDATURE 2012



LES PRIX DU QUÉBEC

culture • science

LE PRIX ALBERT-TESSIER


Le prix Albert-Tessier est la plus haute distinction accordée à une personne pour l'ensemble de son œuvre et de sa carrière dans le domaine du cinéma.

Les divers aspects reconnus par ce prix sont la scénarisation, l'interprétation, la composition musicale, la réalisation, la production et les techniques cinématographiques.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine décerne les sept prix culturels : Athanase-David, Paul-Émile-Borduas, Denise-Pelletier, Albert-Tessier, Gérard-Morisset, Georges-Émile-Lapalme et Guy-Mauffette.

Les prix consistent en une bourse de 30 000 \$ non imposable, une médaille en argent et un parchemin. De plus, le gouvernement du Québec rend publiquement hommage aux lauréats et aux lauréates au cours d'une cérémonie qui a lieu à l'automne.

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec 

CONDITIONS

On ne peut se porter soi-même candidat ou candidate à un Prix du Québec. Par contre, des personnes, des groupes ou des organismes peuvent proposer une candidature si elle satisfait aux conditions ci-dessous. Il s'agit de constituer un dossier et de le faire parvenir au ministère dont relève le prix.

Certaines conditions se rapportent aux candidats et aux candidates, d'autres aux prix eux-mêmes :

- il faut avoir la citoyenneté canadienne et vivre ou avoir vécu au Québec;
- on ne peut être en même temps membre du jury d'un des Prix du Québec et candidat à ce prix;
- on ne peut recevoir deux fois le même prix, mais on peut en recevoir plus d'un la même année;
- un prix ne peut être partagé entre plusieurs personnes à moins qu'il ne couronne des réalisations conjointes;
- un prix ne peut être attribué à titre posthume, c'est-à-dire que la personne dont la candidature a été proposée doit être vivante au moment où le jury se réunit pour étudier les dossiers.

SÉLECTION

Pour chacun des Prix du Québec, les candidatures sont évaluées par des jurys distincts formés de trois à cinq personnes. La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine désigne les jurés des prix culturels, qui sont des personnes représentatives des disciplines reconnues pour les prix.

CALENDRIER

| | |
|-----------------|--|
| 30 janvier 2012 | Début de la période de mise en candidature |
| 5 avril 2012 | Fin de la période de mise en candidature |
| Mai-juin 2012 | Séances plénières des jurys |
| Automne 2012 | Cérémonie de remise des Prix du Québec |

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, présenté en un seul exemplaire non relié, sur papier de format lettre (8.5 x 11), doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

1. une lettre de présentation étoffée, comprenant les coordonnées complètes incluant une adresse de courrier électronique de la personne qui soumet le dossier de candidature, faisant valoir la contribution du candidat ou de la candidate à la cinématographie québécoise en fonction des critères suivants :
 - la continuité dans la carrière,
 - le rayonnement de la carrière ou de l'œuvre,
 - le caractère novateur et l'envergure des réalisations,
 - l'apport de la personne à la vie culturelle québécoise;
2. un curriculum vitæ détaillé comprenant l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de la personne candidate; ces renseignements confidentiels doivent figurer sur une feuille séparée;
3. la filmographie complète du candidat ou de la candidate;
4. un dossier de presse.

Le dossier peut être complété par un maximum de cinq lettres d'appui, comprenant chacune une adresse de courrier électronique.

Les dossiers de candidature aux prix culturels doivent parvenir au plus tard le 5 avril 2012, le cachet de la poste faisant foi, à :

Secrétariat des Prix du Québec culturels
Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine
225, Grande Allée Est
Bloc B, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Pour information :

Monsieur Guy Côté, secrétaire des Prix du Québec culturels

Téléphone : 418 380-2363, poste 7255
prixduquebec@mcccf.gouv.qc.ca

PRIX ALBERT-TESSIER ANTÉRIEURS

| | |
|------|-----------------------|
| 2011 | Marcel Carrière |
| 2010 | Werner Nold |
| 2009 | Paule Baillargeon |
| 2008 | Jacques Leduc |
| 2007 | Pierre Mignot |
| 2006 | Léa Pool |
| 2005 | Fernand Dansereau |
| 2004 | Pierre Hébert |
| 2003 | André Forcier |
| 2002 | Robert Daudelin |
| 2001 | René Jodoin |
| 2000 | Micheline Lanctôt |
| 1999 | Roger Frappier |
| 1998 | Georges Dufaux |
| 1997 | Colin Low |
| 1996 | Jacques Giraldeau |
| 1995 | Jean Pierre Lefebvre |
| 1994 | Pierre Perrault |
| 1993 | Francis Mankiewicz |
| 1992 | Jean-Claude Labrecque |
| 1991 | Frédéric Back |
| 1990 | Gilles Carle |
| 1989 | Denys Arcand |
| 1988 | Anne Claire Poirier |
| 1987 | Rock Demers |
| 1986 | Michel Brault |
| 1985 | Gilles Groulx |
| 1984 | Claude Jutra |
| 1983 | Maurice Blackburn |
| 1982 | Norman McLaren |
| 1981 | Pierre Lamy |
| 1980 | Arthur Lamothe |